



# SAINTINES.COM

N ° 45 - Janvier 2017  
ISSN 2495 - 5698

## Meilleurs

## Vœux



### SOMMAIRE

**Vie communale**  
**Travaux**  
**Vie scolaire**  
**Infos diverses**

**pages 2 à 7**  
**pages 7 à 9**  
**page 9**  
**page 10**

**Fêtes et cérémonies**  
**Le coin des associations**  
**Infos utiles**

**pages 11 à 14**  
**pages 14 à 15**  
**page 16**



## Edito

Madame, Monsieur, mes chers administrés,

**E**n ce début d'année, c'est avec grand plaisir que je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2017. Je souhaite tout particulièrement qu'elle vous apporte la santé, condition indispensable pour mener à bien tous vos projets.

Au moment où nous franchissons le seuil de la nouvelle année, je tenais à vous adresser mes vœux les plus chaleureux de joie, bonheur, prospérité pour vous-même et vos proches à partager en famille.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes décédées au cours de l'année 2016, notamment Madame Ginette DESMOULINS, Présidente du Club de l'Amitié, ainsi que pour les personnes malades et celles en situation précaire.

Puisse cette nouvelle année procurer à chacun et chacune d'entre vous la sérénité espérée après les

épreuves vécues par notre pays en 2016.

Puissent nos dirigeants nous redonner des raisons d'espérer des jours meilleurs tant dans le domaine économique et social que sur le plan sécuritaire.

Puisse la fusion ARC/CCBA nous apporter les services et les investissements indispensables à l'économie de nos territoires.

Au-delà, je m'engage à toujours défendre l'intérêt de notre village avec l'ardeur que vous me connaissez.

Puisse cette année être à la hauteur de nos espérances.



Votre Maire,  
Jean-Pierre DESMOULINS.

## Fusion de l'ARC et de la CCBA



**S**uite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation des Territoires de la République), il était nécessaire que la CCBA fusionne avec un groupement de communes afin de former une structure de plus de 15 000 habitants. Les élus de la CCBA, habitués à travailler avec le Pays compiégnais depuis de nombreuses années, n'ont pas hésité sur leur choix. C'est donc par arrêté préfectoral que les deux entités ont fusionné au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et l'appellation de la nouvelle structure est « ARCBA » (Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne).

Ce sont les 16 communes de l'ex ARC et les 6 communes de l'ex CCBA qui forment aujourd'hui un seul et unique territoire de 22 communes, soit 265 km<sup>2</sup> regroupant 81 635 habitants.

Il a fallu renommer les délégués au sein de cette nouvelle entité reconstituée puis de voter la gouvernance ; c'est aujourd'hui chose faite.

En effet, lors du 1<sup>er</sup> conseil de cette nouvelle

agglomération qui s'est déroulé le 5 janvier 2017 à la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville de Compiègne, il a été procédé à l'élection du nouveau Président et de 14 vice-présidents : 12 issus des 16 communes de l'ex ARC et 2 issus des 6 communes de l'ex CCBA, ceci afin de former la nouvelle structure ARCBA.

Monsieur Philippe MARINI, Président sortant, a été réélu dans sa fonction. Les Vice-Présidents issus de la CCBA qui ont été élus sont M. Claude PICART, Maire de Néry et M. Jean-Pierre DESMOULINS, votre serviteur.

Je remercie l'ensemble des élus de m'avoir accordé leur confiance et m'engage à travailler dans l'intérêt général de tous.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés régulièrement des évolutions qui auront lieu au sein de l'ARCBA.

Votre Maire,  
Jean-Pierre DESMOULINS.

## Dissolution du SIAEP (syndicat Intercommunal d'adduction d'Eau Potable) Saintines / St-Sauveur

**D**ans la continuité des réformes et de la loi, le SIAEP a été dissout par arrêté préfectoral du 27 octobre publié le 9 novembre 2016. C'est donc, à compter de cette date, que les communes de Saintines et de Saint-Sauveur se sont trouvées séparées pour la gestion de l'eau potable.

La commune de Saint-Sauveur est rattachée aux services de l'ARCBA pour la gestion, l'entretien et le renouvellement des installations d'eau potable. La commune de Saintines, quant à elle, a dû créer son propre budget annexe d'eau potable.

Cependant, afin d'assurer la continuité du service, un marché à bon de commande est en cours pour une durée d'un an renouvelable entre la commune de Saintines et l'ARCBA. A l'issue de ce marché, la compétence eau sera reprise au sein de la nouvelle entité, y compris pour la commune de Saintines.

C'est donc aux termes de 68 années d'existence, date de

sa création, que le syndicat se trouve dissout. Néanmoins, le renouvellement du réseau rue Pasteur à Saintines a pu être réalisé en 2016 avec la mise aux normes pour un montant de 266 685,84 € TTC de travaux, avec une aide de 51 300 € du Conseil Départemental et de 42 717,15 € de l'Etat. Nous remercions vivement nos deux partenaires financiers pour les aides octroyées.

En 2017, nous avons programmé le renouvellement du réseau de la rue du Clos de Chaly si toutefois des aides nous sont allouées.

La secrétaire, les membres du SIAEP et moi-même vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé, bonheur, joie et prospérité pour cette nouvelle année 2017.

Le Président,  
Jean-Pierre DESMOULINS.

## Syndicat mixte de la basse automne et de la plaine d'Estrées (SMBAPE)

**S**uite à la fusion de la Communauté de Communes de la Basse Automne et de l'Agglomération de la Région de Compiègne, le syndicat mixte est dissout depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. De ce fait, les communes faisant partie de la CCBA ne sont plus couvertes par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les communes de la Basse Automne sont donc considérées comme étant en « **zone blanche** ».

Les communes rencontrant des problèmes d'urbanisation ou de construction devront se rapprocher des services de l'Etat.

**Le SMBAPE a été créé entre les deux communautés de commune (CCBA et CCPE) présentant des enjeux d'aménagement et de développement communs avec la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées, il a été décidé que le SCoT soit élaboré dans un périmètre regroupant les deux territoires.**

## Fiscalité en 2017, évolution des taux d'imposition communaux

**A**vant 2011 et pendant plusieurs années, le taux d'imposition a subi des augmentations allant de 1 à 2 % selon les années. Depuis 2012, il n'y a eu aucune augmentation des taux d'imposition communaux.

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, je proposerai au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux d'imposition communaux en 2017.

**0 %** d'augmentation proposée au conseil



	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe D'habitation	17,40 %	17,40 %	17,40 %	17,40 %	17,40%	17,40%
Foncier Bâti	12,55 %	12,55 %	12,55 %	12,55 %	12,55%	12,55%



## Election Présidentielle :

- 1<sup>er</sup> tour : 23 avril 2017
- 2<sup>nd</sup> tour : 7 mai 2017

## Elections législatives :

- 1<sup>er</sup> tour : 11 juin 2017
- 2<sup>nd</sup> tour : 18 juin 2017



## Elections en 2017

Une refonte des listes électorales aura lieu début 2017 ; elle consiste à une remise en forme des listes avec un reclassement des électeurs par ordre alphabétique. Cette opération conduit à la distribution **d'une nouvelle carte électorale à l'ensemble des électeurs.**

Cette nouvelle carte vous sera utile pour voter aux élections 2017, elle sera distribuée courant mars.

## Recensement de la population

La commune a recruté deux agents recenseurs pour mener à bien cette collecte d'informations. Il s'agit de Mesdames Marion SOLAS et Elvina GOORIAH.

Elles seront porteuses d'une carte délivrée par la Mairie.

Pour faciliter leur travail, nous vous remercions par avance de leur réserver le meilleur accueil.

Elles vous proposeront de vous recenser, par Internet, ou, à défaut, par papier. Par ailleurs, il vous sera demandé de répondre rapidement après leur passage.

**Le recensement de la population à Saintines, aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.**

**Votre participation est essentielle et rendue obligatoire par la loi.**



# RECENSEMENT

de la population 2017

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## Délivrance des cartes d'identité



Le processus de délivrance des cartes nationales d'identité sera modifié à compter du mois de Mars 2017 (et sera ainsi identique à la délivrance des passeports biométriques actuellement en vigueur).

Les usagers pourront déposer une pré-demande en ligne. Ils devront déposer leur demande de carte d'identité dans l'une des communes suivantes (entre autres) équipées d'un dispositif de recueil des données biométriques :

Mairies de Compiègne, Margny-les-Compiègne, Crépy-en-Valois, Pont-Ste-Maxence, Senlis, ... etc.

**La Mairie de Saintines ne faisant pas partie des mairies équipées, nous ne pourrons plus recevoir vos demandes. En revanche, nous continuerons de vous accompagner dans cette démarche.**



A partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra présenter les documents

suivants :

- La pièce d'identité du mineur (carte nationale d'identité ou passeport : en cours de validité).

- Une autorisation de sortie du territoire complétée et signée par un des titulaires de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646\*01 disponible sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou en Mairie) et la photocopie de la pièce d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation.

Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires.

Nous restons toutefois à votre écoute si besoin d'information complémentaire.



## Épicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne (EPSOVAL)

**A** la fin 2014, l'épicerie sociale de Béthisy St-Pierre a fermé ses portes. Le nombre de personnes dans le besoin reste toujours aussi élevé et vraisemblablement devient croissant.

Aussi, s'est constituée une équipe de bénévoles des différents villages alentours afin d'ouvrir, nous l'espérons dès l'automne 2017, une épicerie solidaire pour la Vallée de l'Automne.

Cette Association EPSOVAL (Épicerie Solidaire de la Vallée de l'Automne) a été constituée et travaille d'arrache-pied pour mettre en place cette épicerie tant attendue.

Les premières démarches administratives (statuts, Sirene, banque, CA) ont été effectuées et les premiers contacts ont été pris avec les Mairies concernées ainsi qu'avec la Banque Alimentaire de Compiègne et l'Association ANDES (Association Nationale des Épiceries Solidaires).

Une Assemblée Générale de l'association EPSOVAL aura lieu le **2 Février 2017 (19h00) à Emeville**, dans la salle communale, afin de renouveler le Conseil d'Administration. Nous profiterons de cette étape pour



vous informer de la finalité et du fonctionnement d'une Épicerie Solidaire.

Nous vous espérons nombreux à cette occasion.

Jeanine COPIGNY

**Vous souhaitez nous aider bénévolement, rejoignez-nous en appelant le 06.87.42.57.30 (Mme Copigny).**

**Vous pouvez également nous contacter par mail [epsoval60@gmail.com](mailto:epsoval60@gmail.com) ou nous rejoindre sur la page facebook «Epsoval Association Solidaire»**

**Pour nous soutenir financièrement, vous pouvez faire vos dons par chèque à l'adresse suivante :**

**EPSOVAL**

**166 Rue du Clos de Chaly**

**60410 Saintines**

**ou sur la cagnotte LEETCHI**

**[www.leetchi.com/c/solidarite-epsoval](http://www.leetchi.com/c/solidarite-epsoval)**

## Fourrière animale



**Un chien est considéré comme divaguant :**

- s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître ;
- s'il se trouve hors de portée de voix de son maître ou de tout instrument sonore permettant son rappel ;
- s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres ;
- s'il est abandonné et livré à son seul instinct.

**J**usqu'en 2016, le refuge animal de la SPA de Compiègne, accueillait les animaux errants du territoire de Saintines (chiens et chats), après que ces derniers soient déposés par les services de la commune ou des administrés et par leurs propres soins et avec de fortes contraintes horaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la commune a signé une convention avec la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) en lieu et place de la SPA de Compiègne.

**Désormais, les animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ne seront donc plus acceptés à la SPA de Compiègne.**

La SACPA assure les missions suivantes pour le compte et **à la demande de la commune :**

- Capture, ramassage, transport des

animaux errants et/ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique et gestion de la fourrière animale.

Le centre animalier dont dépend Saintines est situé à GENEVILLIERS (92230), à environ 50 minutes de Saintines.

Vous devrez donc désormais contacter les services de la Mairie (03.44.40.97.06)

qui se chargeront de demander une intervention auprès du nouveau prestataire, la SACPA. En dehors des heures d'ouverture, contacter la gendarmerie (03.44.38.34.17)

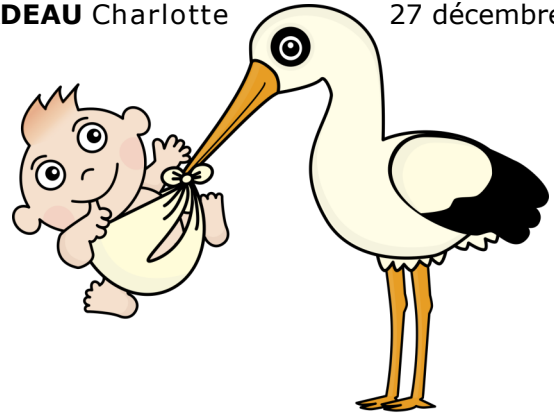
L'intervention sera réalisée dans un délai de 2h maximum suivant l'appel, ou 1h pour les interventions urgentes (animaux dangereux, mordeurs, ...).

## Etat Civil 2016

### Naissances

**BONNETON** Raphaël 02 janvier  
**GRATPANCHE** Jenna 08 janvier  
**MARCQ** Théo 23 janvier  
**BARKATI** Lina 29 janvier  
**DUHAYON** Thom 06 mars

**PERDU BOROWSKA** Maël 28 septembre  
**ANDRE** Paul 09 octobre  
**BARTH** Aaron 22 décembre  
**BORDEAU** Charlotte 27 décembre



### Mariages

**ROUBEROL** Stéphane et **DUVILLIER** Marie Virginie 14 juillet  
**LEFEVRE** Jérôme et **GERARD** Laetitia 13 août  
**MARTIN** Yann et **DURAND** Emmanuelle 24 décembre

### Décès

**LEROUX** épouse **DESLANDES** Léa 03 mars  
**GREVIN** Georges 30 mars  
**BARRE** Philippe 11 mai  
**LEDOUX** Jean-Claude 21 août  
**JOYEUX** François 27 août  
**LANDAT** épouse **VANHEUKELOM** Marcelle 05 novembre



**ANCELIN** épouse **DESMOULINS** Ginette  
 23 décembre

Présidente de l'Association  
 du Club des Aînés

Nous tenions à lui rendre un hommage tout particulier, compte tenu de son implication importante dans notre village. Tous les membres du Club ont pu, durant de nombreuses années, apprécier les réunions du mercredi après-midi, où ils se retrouvaient pour jouer, discuter et passer des moments agréables. Les sorties et voyages, organisés par cette même Association, permettaient de découvrir des villes, des musées, des ateliers et de partager un repas entre amis dans des restaurants variés.

Ginette DESMOULINS va beaucoup manquer à nos anciens et nous espérons vivement que le Club de l'Amitié ne disparaîtra pas avec elle.

La municipalité

### Poème d'hommage à nos défunts

*« Vous pouvez verser des larmes parce qu'il est parti, ou  
 Vous pouvez sourire parce qu'il a vécu.  
 Vous pouvez fermer les yeux et prier qu'il revienne, ou  
 Vous pouvez ouvrir les yeux et voir ce qu'il nous laisse.  
 Votre Cœur peut être vide parce que vous ne pouvez le voir, ou  
 Il peut être plein de l'amour que vous avez partagé.  
 Vous pouvez tourner le dos à demain et vivre hier, ou  
 Vous pouvez être heureux demain parce qu'il y a eu hier.  
 Vous pouvez vous souvenir de lui et ne penser qu'à son départ, ou  
 Vous pouvez chérir ce souvenir et le laisser vivre.  
 Vous pouvez pleurer et vous fermer, ignorer et tourner le dos, ou  
 Vous pouvez faire ce qu'il aurait voulu:  
 Sourire, ouvrir les yeux, aimer et continuer. »*

L'absent - Eileen Cicoli

## Rétrospective 2016

### Dépenses d'investissement du budget primitif 2016

Enfouissement des réseaux rue Pasteur  
262 071,11 € TTC

Ecole numérique  
8 754,00 € TTC

Viabilisation électrique cavée Philippe SICAE  
3 753,92 € TTC

Installation de 4 cases au columbarium  
2 980,00 € TTC

Remplacement des ouvrants de l'école primaire  
3 6103,99 € TTC

Gravillonnage cavée Philippe  
960,00 € TTC

Achat d'une débroussailleuse  
430,00 € TTC

Remplacement du ballon d'eau chaude de la salle des sports  
5 800,00 € TTC

Achat d'une tondeuse  
300,00 € TTC

Achat d'un camion benne  
12 219,00 € TTC

Aménagement des trottoirs rue Joliot Curie  
5432,00 € TTC

Les membres de la commission information et communication vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017.



## Travaux



### Réfection des paliers desservant les bureaux de la Mairie, de la montée d'escaliers et des armoires

**P**our le confort des utilisateurs et des visiteurs, il était devenu nécessaire de restaurer notre patrimoine intérieur. Après le bureau de la secrétaire générale, nous avons poursuivi nos travaux.

Les deux paliers de l'étage et la montée d'escaliers ont été entièrement rénovés. Un plafond suspendu avec isolation permet l'encastrement des spots. Les murs ont subi un coût de jeunesse avec la pose de fibre de verre à

peindre (coloris design). Le parquet et les marches ont été décapés afin de pouvoir les vitrifier. Les deux armoires de rangement se trouvant sur les paliers ont été démontées et restaurées.

Je profite, à cette occasion, pour féliciter nos agents communaux qui ont réalisé ces travaux dans des conditions assez difficiles surtout dans les escaliers. Bravo et merci à eux !





## Avancement des travaux rue Pasteur et de ses impasses

**C**omme vous avez pu le constater, les travaux engagés sont maintenant achevés. Ceux-ci concernaient l'enfouissement des réseaux (basse-tension, France Télécom, gaine pour l'équipement de la fibre optique et alimentation en eau potable), ainsi que l'éclairage public qui a été remplacé en totalité. Nous espérons que ces investissements répondent aux

attentes des résidents concernés.

Les demandes de subventions ont été déposées pour permettre de poursuivre et achever la dernière tranche de travaux rue Edouard Collas prévue en 2017, comme nous nous y étions engagés dans notre programme, sous réserve, bien entendu, de l'octroi des subventions.

## Création de places de stationnement rue Joliot Curie



**A**fin de sécuriser et faciliter l'acheminement des piétons sur le trottoir menant au lotissement de l'allée des Peupliers, nous nous étions engagés à créer des places de stationnement. C'est désormais fait !

Les bordures de trottoirs ont été démontées et remplacées par des

bordures surbaissées, permettant l'accès aux places de stationnement, et ce, tout le long du CD123.

Les massifs de végétaux ont été démontés (les végétaux étaient plus ou moins fanés et masquaient la visibilité).

Enfin, un marquage au sol a été réalisé par les services techniques de la commune. Le stationnement à cheval sur la chaussée et le trottoir permet le passage des parents avec une poussette en toute sécurité.



**Nous vous demandons de respecter cette réglementation au risque de voir votre responsabilité engagée en cas d'accident ou de vous exposer à une verbalisation.**

## Continuité du trottoir

**N**ous avons profité de la présence de l'entreprise de travaux publics (entreprise CAGNA) pour faire réaliser le trottoir (enrobé) et le bordurage dans la rue Joliot Curie près du feu tricolore. En effet, une partie était en terre battue face aux derniers pavillons.



## Installation de l'éclairage public parking rue Joliot Curie—Cavée Philippe—chemin du stade

**L**a présence des entreprises exécutant les travaux rue Pasteur a permis de réaliser l'installation de nouveaux « éclairages publics » aux trois endroits suivants :

- parking rue Joliot Curie (proche des ateliers municipaux)
- cavée Philippe (desservant la zone d'habitations)
- chemin du stade (remplacement d'un éclairage public obsolète).

## Travaux à la salle des sports

**A**près une vingtaine d'années d'existence, la salle des sports commence à subir les effets du vieillissement, comme il fallait s'y attendre.

La décision de construction de cette salle n'avait pas fait l'unanimité au sein du Conseil Municipal de l'époque. En effet, si le financement avait pu être réalisé en grande partie avec l'aide de la région et des subventions du département, la comptabilité communale, selon notre strate de commune, ne prenait pas en compte les amortissements et ne pouvait bénéficier des recettes escomptées. L'achèvement du remboursement de la dette est relativement récent.

À ce jour, les problèmes de maintenance apparaissent et de grosses dépenses vont impacter lourdement le budget communal, sans oublier les dépenses de fonctionnement que sont le gaz, l'eau, l'électricité, le gardiennage, les frais de personnel pour l'entretien et le matériel. Nous n'avons aucune contrepartie financière provenant des occupants car l'utilisation du gymnase est gratuite pour les associations.

Récemment, le ballon à production d'eau chaude est tombé en panne (hors-service) et son remplacement a coûté **7000 €** environ.

La réparation des chéneaux a coûté **5263€**.

Maintenant, ce sont les caissons métalliques qui, par la corrosion, sont obsolètes. D'autre part, nous constatons de nombreuses infiltrations par la couverture dues au défaut d'étanchéité, ce qui a pour effet d'endommager

les doublages isolants des murs extérieurs. Ceux-ci se sont décollés sur une grande surface de la façade sud.

Nous constatons des remontées importantes d'eaux pluviales par le sol, ce qui contribue à la dégradation du revêtement de la salle.

Nos agents ont commencé les travaux en retirant les doublages endommagés. Une entreprise de couverture a été retenue et doit revoir l'étanchéité avant de poursuivre les travaux intérieurs. Un drainage des eaux sera réalisé tout le long de la façade sud afin de remédier aux infiltrations.

Bien que tous ces travaux soient indispensables, nous présentons toutes nos excuses aux utilisateurs pour la gêne occasionnée.



## Vie Scolaire

### Rentrée scolaire 2017

**L**es inscriptions pour la rentrée de septembre 2017 auront lieu courant janvier/février pour les enfants nés en 2014 ou arrivants sur la commune.

La démarche à suivre est simple :

- Présentez-vous en Mairie aux heures d'ouverture avec le livret de famille, une carte d'identité et un justificatif de domicile.
- Faites ensuite enregistrer l'inscription de votre enfant par la directrice de l'école les jeudis de 10h à 11h30, en dehors de ces horaires sur rendez-vous au 03.44.40.55.96 en présentant le certificat d'inscription délivré par la Mairie, le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.



**Pas d'inscription pour les enfants nés en 2015**

## Message des représentants des parents d'élèves

**L**e 1er décembre dernier, les représentants des parents d'élèves ont organisé une vente de sapins de Noël au profit de la coopérative scolaire. Cet évènement n'aurait pu aboutir sans le concours de la municipalité de Saintines ainsi que les parents qui ont contribué à la réussite de cette vente en achetant des sapins. C'est pourquoi nous tenons, nous les représentants des parents d'élèves, à vous adresser un grand merci. Les recettes de cette journée permettront une fois de plus l'achat de matériels ainsi qu'à la participation des sorties scolaires pour les enfants.

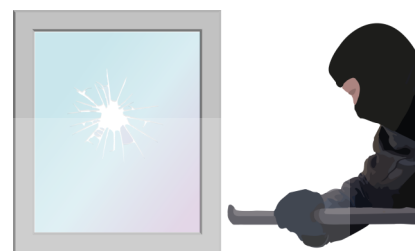
Les représentants des parents d'élèves de Saintines.

## Recrudescence des cambriolages sur le secteur de Saintines

### Protégez les accès

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



### Soyez Prévoyant

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

### Soyez Vigilant

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

**Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.**

### Ne commettez pas d'imprudence

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

## Dégradations

Une fois de plus, nous devons mettre un accent important sur les nombreuses dégradations observées dans notre village.

Actes gratuits, sans aucun intérêt pour les auteurs, et tellement désagréables pour nos concitoyens !!

Retrouver des excréments humains sur nos bancs publics, voir les gouttières de quelques bâtiments municipaux arrachées, la terre des taupinières étalée sur les allées de la Mairie et des écoles, tout ceci constitue des heures de travail, quelquefois

très désagréables pour nos agents et dont en découlent des dépenses parfaitement inutiles.

Et bien sûr, encore et toujours le dépôt sauvage d'ordures un peu partout dans notre village.

Nous ne nous laisserons jamais de dire à ces personnes qu'il existe des moyens beaucoup plus constructifs pour s'amuser et passer le temps (le city stade, l'aire de jeux, le terrain de boules ou même la bibliothèque).



## Livraison de repas à domicile

Suite aux quelques demandes d'administrés et pour ceux qui seraient intéressés, la commune a prospecté et a eu connaissance de l'entreprise « Technique de Restauration Picarde » qui effectue le portage des repas à domicile. Pour tout renseignement,

s'adresser à Nathalie et Adélaïde au 03.44.25.38.01 ou par mail à trpsaintmaximin@aol.com. Les tarifs sont de 8,97 € TTC pour une journée complète (midi et soir). Aucune condition n'est requise pour vous inscrire.



## Fête communale

La formule de l'année précédente pour les enfants de Saintines ayant plu à bon nombre d'entre vous, nous avons renouvelé les activités cette année à l'occasion de la fête communale qui s'est déroulée le 09 octobre : châteaux gonflables, stand maquillage, pop corn et barbe à papa et jeux traditionnels en bois. Des bonbons ont été offerts aux enfants scolarisés.

Nous remercions toutes les personnes ayant aidé pour que cette après-midi soit réussie ainsi que la société Tycaillou. Les enfants voulant se faire maquiller étant nombreux, la maquilleuse n'a pas hésité à déborder sur les horaires pour la satisfaction de tous.



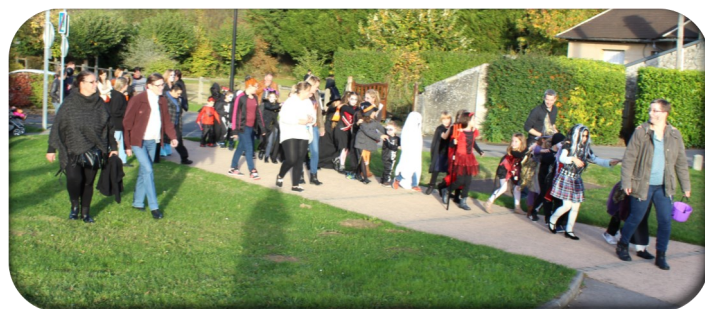
## Halloween

Pour une première, ce fût très réussi !!

Les enfants étaient conviés à fêter Halloween le 31 octobre après-midi. Ils sont venus déguisés en très grand nombre.

Nous avons d'abord passé un moment à faire des petits jeux sur le terrain des sports puis nous avons partagé un goûter offert par la Mairie.

Les enfants ont ensuite dansé sur la musique de Didier Thieux que nous remercions une nouvelle fois pour sa précieuse participation.





## 11 Novembre

**2**016 est l'année de commémoration des combats de la bataille de la Somme et de Verdun.

100 ans plus tard, l'émotion est toujours vive, élus et citoyens ont rendu hommage à ces soldats morts pour la France et aux victimes de cette guerre.

Les enfants des classes de Saintines étaient invités à cette cérémonie et ont chanté la Marseillaise avec leurs enseignants.

Un pot de l'amitié a été offert à l'issue de cet hommage et des chocolats ont été distribués aux enfants.



## Téléthon

**L**e premier week-end de décembre est dédié au Téléthon.

Le 2 décembre, toutes les classes de l'école y ont participé en faisant des épreuves sportives, ce qui a permis de récolter 86,68 €. Le 3 décembre, le club de boxe de Saintines, dirigé par Sébastien Abrunhosa, a organisé une démonstration à la salle des sports. Beaucoup de personnes se sont déplacées pour y assister. Sébastien a ensuite organisé un repas au profit du Téléthon, à la salle des fêtes prêtée pour l'occasion par la municipalité. On pouvait y déguster un jambon cuit sur place à la broche, servi avec des pommes de terre et des flageolets cuisinés.

Une cinquantaine de personnes s'y sont retrouvées dans une ambiance conviviale. Le repas était vraiment excellent.

100 € ont été reversés au Téléthon. Merci à Sébastien, au cuisinier et aux bénévoles pour cette initiative que nous reprogrammerons sans doute l'année prochaine.

Une randonnée pédestre a été organisée par notre conseiller

municipal Philippe Pointin le dimanche 4 décembre, en partenariat avec le club Léo Lagrange de Béthisy-Saint-Pierre. Nous sommes partis de la Mairie à 10h, avons emprunté la piste cyclable pour rejoindre Verberie puis Saint-Vaast-de-Longmont et revenir à Saintines vers midi.

Une quinzaine de personnes sont venues marcher et la participation libre a permis de récolter 95,50 €.

Les dons spontanés en Mairie sont de 60 €.

**La somme globale récoltée cette année au profit de l'AFM Téléthon est de 342,18 €.**

Ces manifestations seront certainement reconduites l'année prochaine.

Merci à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin, merci à Christophe Schlatter de Béthisy-Saint-Pierre pour son investissement dans l'organisation de cet évènement sur plusieurs communes. La solidarité est importante et permet de faire avancer la recherche contre ces maladies.





## Repas des Aînés

**L**es aînés de Saintines, jeunes et moins jeunes, ont été invités à partager le repas offert aux personnes de plus de 60 ans par la Mairie le 30 octobre.

Le traiteur Charles Delsaux du Domaine des Thermes à Pierrefonds nous a servi un repas excellent et copieux. Chacun a pu apprécier différents mets puis danser dans une ambiance très festive, sur une musique proposée par notre DJ Didier Thieux.



## Cadeaux de Noël

**L**a Mairie a offert des cadeaux de Noël et des chocolats aux enfants scolarisés en maternelle et primaire le lundi 12 décembre après la classe. Enfants et parents ont attendu sagement le père Noël qui a remis un cadeau à chacun. Les enfants en ont profité pour lui confier quelques secrets, lui faire des bisous et poser pour quelques photos.

Des viennoiseries, boissons et friandises ont également été offertes aux enfants.

Nous espérons que chacun ait apprécié ce moment ; de notre côté, c'était un grand plaisir de voir tout ce bonheur et ces sourires.

Un grand merci au Père Noël pour sa venue et à Didier Thieux pour sa musique.





## Soirée Beaujolais Nouveau

**P**our la première fois le 18 novembre, nous avons organisé en collaboration avec l'association Ordi-Facile, une soirée pour l'arrivée du Beaujolais Nouveau. Une assiette de charcuterie et fromage ainsi qu'un verre de Beaujolais étaient distribués à chaque participant pour la somme de 5 €. La musique, offerte par notre DJ Didier Thieux, a permis à chacun de danser et animer cette soirée très agréable.

Nous sommes très heureux du nombre de participants puisque presque une centaine de personnes était présente pour partager nourriture, boisson, musique et bonne humeur.

Merci à tous et à l'année prochaine.



## Remise des colis aux aînés

**C**ette année encore, nous avons maintenu notre distribution de colis pour les personnes de plus de 65 ans. Un beau cabas coloré, pouvant servir à remplacer les sacs plastiques qui ne sont plus distribués dans les commerces, leur a été remis avec des friandises à l'intérieur. Chacun a pu discuter un peu autour d'un café et d'une part de brioche offerts.

## Le coin des Associations

### Association des anciens allumettiers de Saintines

**E**n ce début d'année, nous présentons nos vœux les meilleurs aux Saintinoises et Saintinois.

Nous avons une pensée particulière pour les membres du Club de l'Amitié dont la Présidente Ginette Desmoulin est décédée récemment. Elle participait régulièrement avec quelques membres de son Club à nos concours de belote.

Notre Association aura 17 ans d'existence en mars prochain.

Ses membres (qui ne sont pas tous Saintinois) auront passé des décennies sur le territoire de Saintines du fait de leur activité dans la Manu. Certains y auront travaillé plus de 30 ans. Si on ajoute les 17 ans d'appartenance à l'Association, ils dépassent les 45 ans d'attachement à la commune de Saintines.

Pour tous les anciens « copains ou collègues de boulot » que nous sommes, c'est avec une certaine fierté que nous nous attachons à faire vivre cette « aventure » fraternelle et amicale, et cela le plus longtemps possible. Pour plusieurs de nos activités, quelques amis de l'Association, de Saintines ou des environs, participent ou nous accompagnent.

En 2016, nous avons organisé : Une galette en

janvier - 2 concours de belote (ouverts à des équipes du Club de l'Amitié) - HOLYDAY ON ICE à la VILLETTE - Une soirée bowling avec restaurant - Une journée pêche - Une journée festive en plein air - Un Repas de fin d'Année, et chaque mercredi après-midi, nous nous retrouvons pour les parties de boules, de cartes ...

Nous avons aussi apporté notre contribution à l'organisation de la Fête des Ecoles de début juillet à la demande des enseignants.

Nous tenons à nouveau à remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour l'aide apportée tout au long de l'année à notre Association et pour la subvention qui nous est accordée.

Pour l'association, le Président,  
Bernard JUMEAUCOURT



## Association de Tennis de Table de SAINTINES

Cette saison, l'Association de Tennis de Table de SAINTINES compte 40 licenciés (jeunes et adultes) qui pratiquent notre sport en loisir ou en compétition. Les entraînements du jeudi soir permettent à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale.



Pour les jeunes, les entraînements sont organisés sous la houlette d'un cadre technique tous les mercredis après-midi.

Cette année, le tournoi du club aura lieu le jeudi de l'Ascension (25 mai 2017) à la salle des sports. Cette compétition regroupe une centaine de joueurs du département et nous permet de financer pour une part notre fonctionnement. Tous les Saintinois sont les bienvenus lors de cette manifestation.

**L'ATTS adresse à toutes les Saintinoises et à tous les Saintinois ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2017.**

**à noter!**



**BROCANTE**  
SAINTINES  
Dimanche  
04 Juin 2017

Organisée par  
la commune  
et Ordi-Facile

3€ le mètre  
(Minimum  
3 mètres)

Clôture  
des  
inscriptions  
le 01 Juin

Inscription en Mairie  
2 place Foch, 60410 Saintines  
Renseignements sur le site [saintines.fr](http://saintines.fr)





## Mairie de Saintines

### Horaires d'ouverture :

**Mardi : 15h à 19h**

**Jeudi : 9h à 12h**

**Vendredi : 14h à 16h**

**Samedi : 9h à 12h**



**Accueil téléphonique de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Tous les jours sauf le mercredi**

Téléphone : 03.44.40.97.06



Mairie de Saintines



saintines.fr

### Collecte des déchets

Encombrants en porte à porte :

Vendredi 10 mars

Déchets Verts :

Tous les lundis

Reprise des ramassages le 03 avril

### Déchetterie de Verberie

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi

9h à 12h et 14h à 18h

Le dimanche

9h à 12h

Fermeture le lundi

et les jours fériés

### Vente du pain et Agence Postale Communale

Du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

Sauf dimanche et jours fériés